

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 7 JUILLET 2023
CONVOCATION DU 3 JUILLET 2023**

Le 7 juillet 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, M BOUVRY, M GOHIER, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

PROCURATIONS :

Mme PERAL à Mme DA SILVA MARTINS

M ROCHE à M DESPREZ

Mme SINIARSKI à Mme GELEZ

Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme CARON

M OLIVE

Secrétaire de séance : Julie DELTOUR

DÉLIBÉRATION N°40/2023

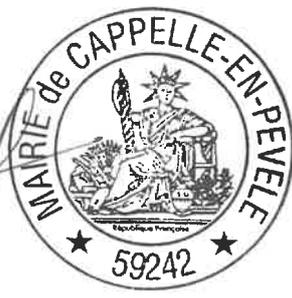
Vote d'une subvention exceptionnelle pour le Comité d'Animation de Cappelle-en-Pévèle.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Comité d'animation de Cappelle en Pévèle a déposé une demande exceptionnelle de subvention à hauteur de 2500 € car il a du engager des dépenses imprévues au moment de sa demande de subvention annuelle dans le cadre de la fête du village et de la semaine musicale.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, avec 17 voix pour, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2500 € au Comité d'Animation de Cappelle-en-Pévèle.

Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 10/07/2023

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 10/07/2023